



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

zones rurales

Question au Gouvernement n° 1673

Texte de la question

SERVICES PUBLICS EN MILIEU RURAL

M. le président. La parole est à M. Michel Vergnier.

M. Michel Vergnier. Ma question s'adressait à M. le Premier ministre, mais je ne doute pas qu'on pourra y répondre quand même.

En Creuse et dans d'autres départements, de nombreux élus ont démissionné ou menacent de le faire. Ce mouvement est soutenu par les populations, par des forces syndicales et associatives. (*" Par le PS ! " sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Nous en avons eu la démonstration à Guéret.

Tous ont le sentiment d'une profonde injustice. Lors du congrès des maires de France, qui se tient en ce moment, de nombreuses voix s'élèvent pour protester contre des décisions de fermetures de services publics prises sans aucune concertation préalable.

Les élus ne démissionnent pas par plaisir ou manipulation. Ils sont, de toutes tendances politiques, fiers de leur mandat et conscients de leurs responsabilités. Leur geste est un geste grave et les accusations de manipulation qui ont pu être portées à leur encontre les ont choqués, blessés.

Dans nos communes et nos communautés de communes, nous travaillons pour le développement de notre territoire, à travers la création de zones économiques et artisanales, de structures d'accueil, d'infrastructures. Nous agissons avec l'ensemble des partenaires, départements, régions, État, Europe. Tout manquement à la parole, tout engagement non respecté a de lourdes conséquences. S'agissant des services publics, puisque je veux m'en tenir à eux, je dirai que nous avons connu des jours meilleurs.

M. Bernard Deflesselles. De plus mauvais aussi !

M. Michel Vergnier. Nous avons un sentiment d'abandon du monde rural. Nous n'acceptons pas que nos efforts soient ruinés par des décisions purement comptables.

Nous ne refusons ni le dialogue, ni les évolutions. Nous voulons que la solidarité que nous avons si souvent manifestée ne s'exerce pas à sens unique. Nous voulons que la République assure l'égalité des citoyens en tous les points du territoire.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. La question !

M. Michel Vergnier. Nous avons atteint un seuil en dessous duquel il n'est plus possible de descendre. Nous voulons des territoires vivants et attractifs. Nous voulons avoir les mêmes droits à l'éducation et à la santé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Monsieur Vergnier, nous voudrions, nous, avoir la question.

M. Michel Vergnier. Nous préférierions, monsieur le président, dépenser plus d'énergie à construire qu'à nous défendre.

Quelle réponse le Gouvernement peut-il apporter aux élus de la Creuse et, plus généralement, aux élus ruraux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de

la mer. Je vous remercie, monsieur Vergnier, de votre question. Ni le Gouvernement, ni la majorité, ni l'opposition, ne peuvent se satisfaire d'assister, et souvent depuis très longtemps, à la désertification des campagnes et au départ, insidieux, progressif, de certains services publics. Il nous faut donc réagir.

M. Christian Paul. Eh bien, faites-le !

M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Mais nous devons réagir tous ensemble parce que nous ne réussissons pas à ramener des services publics, à leur redonner une certaine vitalité les uns sans les autres.

Vous suggérez une concertation. Je suis d'accord. Engageons-la, ensemble.

Le Premier ministre a annoncé hier au congrès des maires de France la réunion dans les meilleurs délais de la conférence nationale des services publics en milieux ruraux. Nous attendons beaucoup de cette conférence.

M. Patrick Lemasle. En attendant, les services publics ferment !

M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

En particulier, des idées innovantes car on n'apporte pas les services publics au xxie siècle comme on les apportait au xixe siècle.

Ainsi, les expériences qui ont réussi, parfois en milieu urbain, comme le regroupement des services publics dans des maisons de services publics, avec une certaine polyvalence des personnels, avec des moyens technologiques modernes, sont des pistes intéressantes qui pourraient être étudiées au cours de cette conférence nationale.

Enfin, je rappelle, monsieur Vergnier, que l'annonce de la relance des contrats de plan, qui vont permettre aux territoires d'être mieux reliés, constitue déjà une première réponse, qui témoigne de l'intérêt que le Gouvernement porte au milieu rural et à son désenclavement. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1673

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 novembre 2004